



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »

« Printegarde »

« Milieux alluviaux du Rhône aval »

Mars 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette première infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des Comités de pilotage.

Vous en êtes destinataires car vous êtes concerné(e)s par au moins un de ces trois sites à savoir, « [Rompon, Ouvèze, Payre](#) », « [Printegarde](#) » et « [Milieux alluviaux du Rhône aval](#) ».

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde ! Son ambition est de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces animales/végétales dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Notre territoire qui possède une multitude de paysages est riche d'une nature diversifiée et répond à ces engagements définis par l'Europe.

L'objectif de cette infolettre, qui sera tri-annuelle, vous permettra de suivre les dernières actualités locales, d'en savoir plus sur ce qui se passe sur votre territoire et sur les services que vous rend la nature.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et nous espérons que cette infolettre vous sera utile et que vous trouverez les informations qui répondront à vos interrogations.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « [Printegarde](#) » et « [Milieux alluviaux du Rhône aval](#) »
Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « [Rompon, Ouvèze, Payre](#) »

Actualités sur les sites

Bilan de la soirée sur les forêts humides au bord des cours d'eau à Privas



Une soirée thématique films et conférences a été organisée le jeudi 10 février dernier au Cinéma de Privas, le Vivarais. Elle avait pour objectif de présenter les **forêts humides des bords de cours d'eau** (appelées aussi ripisylves et forêts alluviales). Ces milieux naturels sont un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces forêts abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui sont aujourd'hui menacées de disparition à cause de multiples facteurs.

Pour en savoir plus sur la soirée et son contenu [cliquez ici](#).

Nous vous invitons également à écouter la chronique **Grandeur nature de France Bleu Drôme Ardèche** pour laquelle les deux chargées de missions Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, ont été interviewées en amont de cette soirée : [Ecoutez la chronique ici](#).

Ravis par cette réussite, Yann Vivat et Christophe Vignal, maires de Rompon et de Le Pouzin et Présidents des sites Natura 2000 du territoire ont clairement exprimé leur souhait de voir ce format de sensibilisation à la biodiversité renouvelé !

Une exposition sur Natura 2000 accessible à tous

Une exposition a vu le jour en 2021 pour présenter le réseau de sites Natura 2000 de la Drôme et de l'Ardèche.

Cet outil est le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des chargés de mission des sites Natura 2000 de deux départements. L'objectif de cette exposition est de présenter la grande diversité des milieux naturels et des espèces sur ces territoires riches et variés, ainsi que d'expliquer le rôle des sites Natura 2000 et leur lien avec les activités humaines locales.

Cette exposition sous la forme de 6 panneaux est gratuitement disponible à la réservation pour toute occasion (exposition libre dans un hall de bâtiment, en accompagnement d'un stand en pleine air, lors d'une réunion...).

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la Mairie de Le Pouzin en demandant les chargées de mission Natura 2000.



Plaquettes d'information des sites Natura 2000



En tant que chargées de mission de sites Natura 2000, nous sommes amenées à rencontrer une grande diversité d'acteurs du territoire : agriculteurs, associations sportives, élus, professionnels, exploitants, familles, propriétaires fonciers...

C'est pourquoi nous voulions élaborer des plaquettes d'information pour chacun des trois sites Natura 2000 afin de porter à connaissance leur étendue, leur richesse naturelle, leurs enjeux et leur fonctionnement. Ces plaquettes sont [téléchargeables ici](#) ou bien disponibles à la mairie de Le Pouzin.

Les bilans d'activité de l'année 2021 des trois sites Natura 2000

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel.

Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2021, cliquez sur les liens ci-dessous :

- [Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »](#)
- [Bilan d'activités de « Printegarde »](#)
- [Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »](#)

Natura 2000 en action sur le territoire

Concilier activités humaines et préservation de la biodiversité : la pratique de l'escalade et le Hibou Grand-Duc



Gorges de la Payre

Le Hibou Grand-Duc est le plus grand rapace nocturne du monde. Avec son regard perçant et son envergure impressionnante, il se déplace la nuit et peut être entendu jusqu'à 1 kilomètre à la ronde de son « Ouuh » grave et étouffé. C'est un oiseau sédentaire, c'est-à-dire qu'il ne s'éloigne que rarement de son secteur. Il vit essentiellement près de falaises et d'escarpements rocheux, où il construit son nid et élève ses petits de décembre à juillet. La femelle ne pond qu'1 à 4 œufs, ce qui est relativement peu comparativement à d'autres oiseaux.

Cette espèce est bien présente sur le site Natura 2000 de « Rompon, Ouvèze, Payre » et notamment dans les gorges de la Payre où la pratique de l'escalade est également exercée. **La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) d'Ardèche rééquipe actuellement chacun des sites d'escalade** pour la sécurité des grimpeurs. Le Hibou Grand-Duc étant **très sensible au dérangement** et notamment pendant sa période de reproduction, la FFME et l'animatrice du site ont échangé sur les modalités d'intervention.



Source : INPN

Afin de connaître son aire de répartition dans les gorges de la Payre, plusieurs sorties crépusculaires ont été conduites entre décembre et janvier. C'est au cours de cette période que l'on peut facilement entendre le mâle et la femelle, et ainsi détecter leur présence discrète.

Suite à ces sorties, la FFME a convenu avec la chargée de mission Natura 2000 qu'il serait judicieux que le **rééquipement des parois d'escalade se poursuive à partir d'août** pour éviter cette période sensible pour la reproduction des oiseaux qui se poursuit au printemps pour d'autres espèces.

La concertation et cette prise de conscience collective sont essentielles. Cela permet le maintien d'une pratique sportive tout en respectant le cycle de vie d'une espèce animale.

Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône

Sur la commune de **Châteauneuf-du-Rhône** (au sud de Montélimar), des **prairies alluviales** sont en cours de restauration sur le site Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** ». Ces milieux naturels autrefois entretenus par les crues et les pratiques agro-pastorales, aujourd'hui s'assèchent et deviennent petit à petit des forêts. Dans la vallée du Rhône en particulier, ces prairies disparaissent du fait de l'aménagement du fleuve par des digues et des barrages.

Afin de maintenir ce milieu en bon état de conservation, la CN'AIR (société de la Compagnie Nationale du Rhône) **restaure depuis 2020** deux anciennes prairies d'une superficie totale de **1 hectare** en broyant les repousses d'arbres et en fauchant tardivement dans la saison. La chargée de mission du site Natura 2000 accompagne la CN'AIR sur les méthodes d'intervention et veille au bon déroulement des travaux tout en suivant l'évolution des prairies.

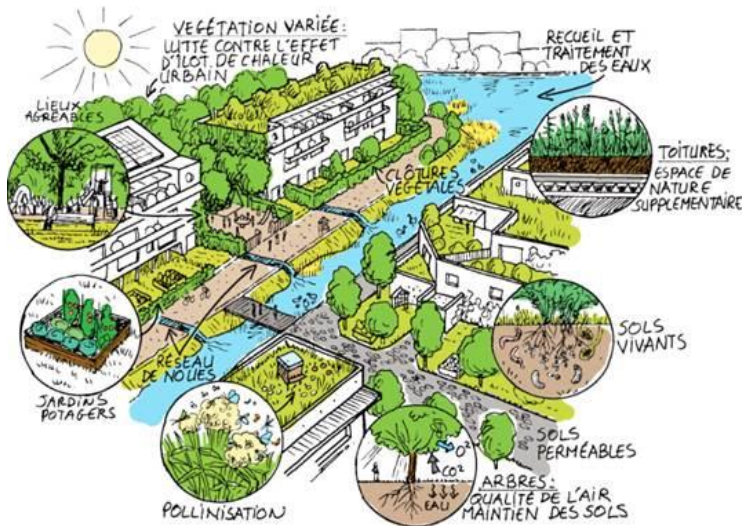
L'objectif de cette restauration ?

Permettre le retour de ces milieux atypiques aussi lieux de vie de nombreuses espèces végétales (comme des orchidées) et animales (notamment papillons et oiseaux) à valeur patrimoniale.



La nature nous rend service

Les bienfaits de la nature en ville



Source : www.actu-environnement.com

Les milieux urbains ont longtemps été vus comme anti-nature avec plus de minéral que de végétaux. Ces dernières années, **ce regard évolue** et la nature (ré)investit la ville. Et pour cause ! La nature en ville amène de nombreux services à l'humain :

- **Des ressources** : alimentaires (jardin partagé...), matière (bois, composte...), oxygène...
- **Du confort** : baisse de la température en ville, filtre acoustique, filtration de l'eau, dépollution de l'air...
- **Du bien-être** : lieux récréatifs, de sport et de regroupement sociaux...

Mais pour bénéficier de ces services naturels faut-il encore assurer **l'équilibre et la qualité des espaces de nature urbaine**. Qu'est ce que cela veut dire ? Cela demande de prendre en compte plusieurs aspects :

- mettre en place des **espaces diversifiés** (prairies, boisements, mares...) qui amèneront une grande diversité d'espèces animale et végétale,
- **assurer la qualité de ces espaces** en répondant aux besoins des espèces (arrêter les pesticides, conserver des lieux de refuge, d'alimentation ou de construction de nid, éviter les périodes annuelles sensibles en lien avec la reproduction des espèces...),
- permettre aux espèces de se déplacer dans la matrice urbaine en gardant des **« voies de circulation »** (alignement ou bosquet d'arbres, pelouse fauchée tardivement, tunnel sous la route pour les crapauds et autres amphibiens...)

Les avantages d'avoir une nature urbaine équilibrée est qu'**elle se régule toute seule**. Si la végétation amène des espèces animales comme les insectes par exemple, elle amène aussi avec elle les animaux qui se nourrissent de ces insectes. C'est ainsi que les uns régulent les autres, ce qui limite la prolifération de certaines espèces indésirables comme les moustiques par exemple.